

**Nous, on ne cache rien, quand un « blond » est un violeur, on le cloue au pilori comme les autres !**

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 10 avril 2024





Le procureur de Grenoble chargé de l'enquête.

## [Grenoble : Milan Dibilio, le « violeur à la trottinette » passe aux aveux](#)

*Son nom fleurant le transalpin ne change rien !*

*Nous espérons et demandons une sanction à la hauteur de ses actes...*

Le 08/04/2024

**Ce dimanche 7 avril, le « violeur à la trottinette » de Grenoble a été mis en examen après avoir avoué un viol sur les sept accusations à son encontre.**

[« Un jeune homme plutôt bien inséré\\* »](#) désormais surnommé [« le violeur à la trottinette »](#). Entendu pour des faits mineurs dans le passé, Milan Dibilio, 22 ans, est cette fois-ci [accusé de viols et d'agressions sexuelles](#). Sept faits commis entre le 8 février et le 16 mars derniers auxquels pourrait s'ajouter une huitième affaire.

**\* : Lui aussi !**

Interpellé vendredi, le suspect originaire de Fontaine (Isère), est soupçonné de deux viols, une tentative de viol, une agression sexuelle, des faits de violences et une tentative d'extorsion commis dans l'agglomération grenobloise, indique le parquet. **Entendu par la police, il n'a reconnu qu'un viol pour lequel il a été confondu par son ADN\***. Dès ce dimanche, il est mis en examen et placé en détention à la maison d'arrêt de Corbas dans le Rhône.

***\*: Comme tous les voyous, trop lâche pour reconnaître les faits ! L'origine ne change en rien la nature de ces individus...***

**Un « serial violeur » ?**

***Et pourquoi pas violeur en série ?***

Âgées de 20 à 27 ans, ses victimes, toutes des femmes, auraient été la cible d'un même mode opératoire : un agresseur vêtu de noir, le visage partiellement couvert, se déplaçant seul sur sa trottinette la nuit ou au petit matin. Si le « caractère sériel » des viols est reconnu, le prévenu encourt 20 ans, indique le procureur de la République. Afin « d'affiner le profil du suspect », des investigations ont également été menées sur la téléphonie et les signalements, fait savoir le commandant de police Jordan Courby, lors de la conférence de presse de ce lundi 8 avril.

Suite à la médiatisation de l'affaire et les témoignages parus dans la presse, le procureur de la République indique : « Je pense qu'il y en aura deux ou trois autres qui vont nous parvenir ». Qu'elles soient rattachées ou non au dossier, « toutes seront traitées avec attention et diligence », assure le magistrat.

Affaire à suivre...

***Et quand c'est un étranger, sous OQTF ou pas, ce qui est trop souvent le cas, nous dénonçons simplement les faits ! Par contre, ce n'est pas à nous d'assumer la charge de ces***

*personnes indéfiniment...*

Plus d'infos !